

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00377

Numéro SIREN : 442 424 073

Nom ou dénomination : A F MECANIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002302

AF MECANIQUE

Société par actions simplifiée

Au capital de 50 000 €

Les Ateliers du Golf – 121, rue du Bief

LUCENAY (Rhône)

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE TARARE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

LA PRESIDENTE

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'LA PRESIDENTE'.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	13 870,00	13 870,00			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	108 886,71	92 889,73	15 996,98	13 009,29	2 988
Autres immobilisations corporelles	74 561,03	46 211,39	28 349,64	37 284,14	- 8 935
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	100,00		100,00	100,00	
Créances rattachées à des participations	24 201,97		24 201,97	24 201,97	
Autres titres immobilisés	272,00		272,00	272,00	
Prêts					
Autres immobilisations financières	240,30		240,30	240,30	
TOTAL (I)	222 132,01	152 971,12	69 160,89	75 107,70	- 5 947
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	4 034,01		4 034,01	9 769,98	- 5 736
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	122 044,86		122 044,86	121 546,87	498
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	4 736,15		4 736,15	1 018,53	3 718
Clients et comptes rattachés	194 951,57		194 951,57	154 625,13	40 326
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 533,97		3 533,97	163,14	3 371
. Personnel					
. Organismes sociaux				339,30	- 339
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 278,99		21 278,99	16 347,02	4 932
. Autres	67 789,80		67 789,80		67 790
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	93 096,41		93 096,41	16 623,86	76 473
Charges constatées d'avance	5 829,45		5 829,45	2 636,33	3 193
TOTAL (II)	517 295,21		517 295,21	323 070,16	194 225
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	739 427,22	152 971,12	586 456,10	398 177,86	188 278

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000,00 Euros)	50 000,00	50 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	5 000,00	5 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-25 073,44	-14 325,16	- 10 748
Résultat de l'exercice	160 054,20	-10 748,28	170 802
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	189 980,76	29 926,56	160 054
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	5 000,00		5 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	5 000,00		5 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	130 765,53	164 755,56	- 33 990
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	285,36	7 077,53	- 6 792
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 455,86	- 5 456
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 133,57	144 625,04	55 509
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	32 201,47	24 401,74	7 800
. Organismes sociaux	16 242,32	17 371,60	- 1 129
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 108,12	1 963,54	8 145
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	840,95	2 541,43	- 1 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	898,02	59,00	839
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	391 475,34	368 251,30	23 224
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	586 456,10	398 177,86	188 278

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	806 622,28	699 493,43	1 506 115,71	1 056 372,47	449 743	42,57
Production vendue services	8 472,97		8 472,97	9 817,71	- 1 345	-13,70
Chiffres d'affaires Nets	815 095,25	699 493,43	1 514 588,68	1 066 190,18	448 399	42,06
Production stockée			497,99	39 748,13	- 39 250	-98,75
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 249,94		4 250	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				14 967,82	- 14 968	-100
Autres produits			13,49	52,43	- 39	-74,27
Total des produits d'exploitation (I)			1 519 350,10	1 120 958,56	398 392	35,54
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			471 174,84	262 701,87	208 473	79,36
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			5 735,97	-6 641,92	12 378	186,36
Autres achats et charges externes			540 837,77	535 035,64	5 802	1,08
Impôts, taxes et versements assimilés			11 972,11	9 143,25	2 829	30,94
Salaires et traitements			234 173,97	228 397,23	5 777	2,53
Charges sociales			75 641,62	77 964,45	- 2 323	-2,98
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 130,71	12 950,12	181	1,39
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			100,05	6,11	94	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			1 352 767,04	1 119 556,75	233 210	20,83
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			166 583,06	1 401,81	165 181	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			582,14	31,73	550	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			582,14	31,73	550	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			1 985,32	2 001,52	- 16	-0,81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			1 985,32	2 001,52	- 16	-0,81
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 403,18	-1 969,79	567	28,76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			165 179,88	-567,98	165 748	N/S

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	788,29		788	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 301,71	- 4 302	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	788,29	4 301,71	- 3 513	-81,67
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	913,97	10 180,30	- 9 266	-91,02
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 301,71	- 4 302	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 000,00		5 000	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 913,97	14 482,01	- 8 568	-59,16
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 125,68	-10 180,30	5 055	49,65
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 520 720,53	1 125 292,00	395 429	35,14
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 360 666,33	1 136 040,28	224 626	19,77
RESULTAT NET	160 054,20	-10 748,28	170 802	N/S
Dont Crédit-bail mobilier	41 066,99	92 102,25	- 51 035	-55,41
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2022

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 586 456,10 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 160 054,20 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/02/2023 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Annexes 2022 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 222 132

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 870			13 870
Immobilisations corporelles	176 264	7 184		183 448
Immobilisations financières	24 814			24 814
TOTAL	214 948	7 184		222 132

Amortissements et provisions d'actif = 152 971

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 870			13 870
Immobilisations corporelles	125 970	13 129		139 101
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	139 840	13 129		152 971

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	13 870	13 870	0	de 1 à 3 ans
Materiel industriel	108 887	92 890	15 997	de 1 à 10 ans
Aal divers	37 643	26 274	11 369	de 2 à 15 ans
Materiel transport	25 352	8 788	16 564	de 1 à 5 ans
Materiel bureau et info.	11 566	11 150	416	de 1 à 5 ans
TOTAL	197 318	152 971	44 347	

Etat des créances = 317 826

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	24 442		24 442
Actif circulant & charges d'avance	293 384	293 384	
TOTAL	317 826	293 384	24 442

Produits à recevoir par postes du bilan = 52 317

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	52 317
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	52 317

Charges constatées d'avance = 5 829

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2022 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 50 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5000	10,00	50 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5000	10,00	50 000

Provisions = 5 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &		5 000			5 000
TOTAL		5 000			5 000

Etat des dettes = 391 475

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	130 766	42 448	88 318	
Dettes financières diverses	285	285		
Fournisseurs	200 134	200 134		
Dettes fiscales & sociales	59 393	59 393		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	898	898		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	391 475	303 157	88 318	

Charges à payer par postes du bilan = 102 957

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	57
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	79 639
Dettes fiscales & sociales	23 261
Autres dettes	
TOTAL	102 957

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 514 589

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	1 506 116	99,44 %
Produits des activités annexes	8 473	0,56 %
TOTAL	1 514 589	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2022 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés = 62 178

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	62 178
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	62 178

Annexes 2022 (suite)

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		242 486		242 486
Montants de l'exercice		69 492		69 492
Sous-total		311 978		311 978

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		60 505		60 505
Entre 1 et 5 ans		1 673		1 673
A plus de 5 ans				
Sous-total		62 178		62 178

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		2 340		2 340
Entre 1 et 5 ans		1 106		1 106
A plus de 5 ans				
Sous-total		3 446		3 446

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		377 602		377 602

Annexes 2022 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 52 317

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Clients fae(418100)	52 317
TOTAL	52 317

Charges constatées d'avance = 5 829

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat. d'avance(486000)	5 829
TOTAL	5 829

Charges à payer = 102 957

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.cour./empr.etb credit(168840)	57
TOTAL	57

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. fact.non parvenues(408100)	79 639
TOTAL	79 639

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov./conges payes(428200)	17 187
Charg.soc./conges a payer(438200)	5 839
Etat charges a payer(448600)	234
Cap - taxe apprentissage(448620)	1
TOTAL	23 261



AF MECANIQUE

Société par actions simplifiée

Au capital de 50 000 €

Les Ateliers du Golf – 121, rue du Bief

LUCENAY (Rhône)

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE TARARE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LA PRESIDENCE

DEUXIEME DECISION

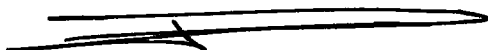
L'associée unique, conformément aux propositions du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 160.054,20 €
De la façon suivante :

- à l'apurement du compte « *report à nouveau* » débiteur, la somme de 25.073,44 €
- aux actions, à titre de dividendes, une somme de 70.000,00 €
soit 14 € par action, éligible à la réfaction de 40 %
- le solde, soit la somme de 64.980,76 €
sur le compte « autres réserves »

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, faisant obligation de mentionner le dividende distribué au titre des trois derniers exercices ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 9 MAI 2023.

LA PRESIDENCE



AF



AF MECANIQUE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 50 000 Euros

**Siège social : 121 rue du Bief
Les ateliers du golf
69480 LUCENAY**

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE - TARARE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

GMG Audit | 100 rue Louis Pasteur - Carrefour de la Trousse - 73490 La Ravoire - tél.: +33 (0)4 79 33 18 45 - audit@my-mg.com

SAS au capital de 10 000 € - 404 131 971 RCS Chambéry - NAF 6920Z - Identification TVA FR 06 404 131 971
Crédit Agricole des Savoie - IBAN : FR76 1810 6008 1092 5876 3105 009 - BIC : AGRIFRPP881
Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

C commissaire
aux comptes



AF MECANIQUE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 50 000 Euros

Siège social : 121 rue du Bief
Les ateliers du golf
69480 LUCENAY

442 424 073 RCS VILLEFRANCHE - TARARE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associée Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AF MECANIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués qui sont fournis dans l'annexe des comptes annuels et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 1^{er} mai 2023

Le Commissaire aux Comptes

GMG Audit

Julien PICARD
Associé

